

Abidjan, le 16.02.2023

N° 0347 /AIRP/

AVIS DE RAPPEL DE LOTS DE AGYRAX 25 MG COMPRIMES SECABLES. BOÎTE DE 15

A l'attention des distributeurs et dispensateurs de médicaments

Le laboratoire Gen.Orph, décide du rappel du lot n° **FR1519 de AGYRAX 25 mg comprimés sécables, boîte de 15, dont la date de péremption est juin 2025.**

Cette décision fait suite à la mise en évidence de tâches sur certains comprimés.

J'invite donc les dispensateurs **à retirer immédiatement de la vente les lots concernés et d'en faire retour aux grossistes répartiteurs** dès réception du présent avis.

A ce jour, aucune notification d'effet indésirable lié à ce problème n'a été enregistrée par les services compétents de l'AIRP.




Dr Assane COULIBALY

Ampliations :

- Cabinet du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) (pour diffusion)
- Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) (pour diffusion)
- Union des Pharmaciens Privés (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC)
- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CNOCD)
- Laboratoire Gen.Orph